2026

RAPPORT « CE QUE NOUS AVONS ENTENDU »

Phase 2 : Ébauche des stratégies et des mesures

Préparé par Parcs Canada en collaboration avec Y Station Ltd.

AVANT-PROPOS

Depuis 2010, **la fréquentation du parc national de Banff a augmenté de 34 % pour atteindre un record de 4,5 millions de visiteurs en 2025.** Cela a entraîné des problèmes de congestion dans la région de Lake Louise, affectant l'accès, l'intégrité écologique et le plaisir global des visiteurs, et nécessitant une gestion active pour faire face aux risques liés à la sécurité publique.

Cette augmentation a été plus marquée dans la région de Lake Louise, où le volume de circulation sur Lake Louise Drive a augmenté de 70 % entre 2010 et 2019, pour atteindre un sommet de 2,1 millions de véhicules en 2019. À l'été 2025, environ 1 000 véhicules personnels par jour ont trouvé une place de stationnement au lac Louise, tandis que 75 % de l'ensemble de la circulation automobile a été refoulée. La congestion des navettes au lac Moraine a entraîné de longues files d'attente et des conflits. Parcs Canada doit gérer les impacts sur les routes et les stationnements, les sentiers et les points de vue, les lacs et les rivières, la faune et la végétation, les installations et l'accès d'urgence.

Comme on s'attend à une augmentation du nombre de visiteurs et de véhicules, Parcs Canada élabore actuellement un plan de gestion de la fréquentation pour la région de Lake Louise. Ce travail s'appuie sur le cadre de gestion de la fréquentation reconnu à l'échelle internationale, ainsi que sur le plan directeur du parc national Banff de 2022. Dans le cadre de la gestion des parcs nationaux, Parcs Canada a pour mandat de rétablir l'intégrité écologique tout en offrant à tous les Canadiens la possibilité de découvrir et d'apprécier ces lieux exceptionnels.

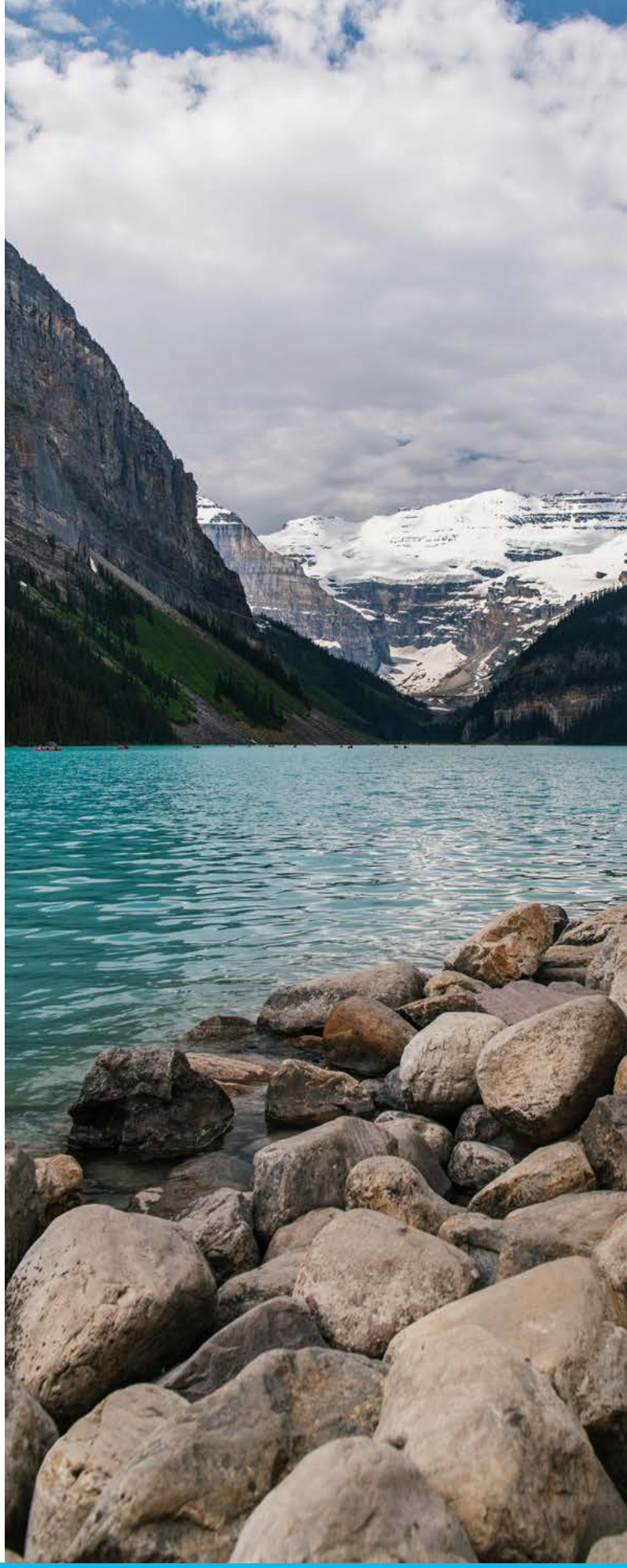

CONTEXTE

Du 3 février au 9 mars 2026, Parcs Canada a sollicité des commentaires sur un ensemble de stratégies et de mesures proposées en matière de gestion de la fréquentation afin d'aider à atteindre les conditions souhaitées.

Les commentaires ont été recueillis au moyen de trois sondages publics sur le site ParlonsParcsDesMontagnes.ca :

- **Sondage 1** – stratégies et mesures générales proposées applicables à l'ensemble de la zone du projet de Lake Louise.
- **Sondage 2** – stratégies et mesures proposées applicables au lac Louise (les rives du lac).
- **Sondage 3** – stratégies et mesures proposées applicables au lac Moraine et à la vallée du Paradise.

Les sondages comprenaient une combinaison d'échelles de Likert à 5 points (1 à 5), de questions ouvertes et d'une question de classement. Chaque sondage devait prendre 15 minutes ou moins à remplir. Les questions visaient à évaluer les stratégies et les mesures proposées en fonction :

- l'efficacité perçue pour atteindre les conditions souhaitées;
- le niveau de soutien;
- préoccupations, commentaires et propositions alternatives.

Des séances de mobilisation avec les Premières Nation se poursuit dans le cadre d'un processus distinct.

PROVENANCE DES COMMENTAIRES

Nombre de répondants

Plus de 10 000 utilisateurs ont visité la page Web du projet. Au total, 1 697 réponses ont été reçues pour les trois sondages. Les participants ont pu répondre à un, deux ou tous les sondages. Cinq réponses par courriel ont également été soumises et codées avec les sondages.

Sondage 1 = 755 réponses
Sondage 2 = 538 réponses
Sondage 3 = 404 réponses

Lieu de résidence

Bien que la grande majorité des répondants au sondage soient des résidents de l'Alberta, cela n'est pas représentatif de la démographie récente des visiteurs du parc national de Banff ou de la région de Lake Louise. Il convient de noter que les opinions des répondants régionaux et locaux sont surreprésentées dans les données non pondérées et peuvent ne pas refléter les opinions de tous les visiteurs.

Près des trois quarts des répondants étaient soit des résidents de la vallée de la Bow, y compris Lake Louise, Banff, Canmore et Exshaw (26 à 32 %), soit des personnes vivant à Calgary ou dans ses environs (40 à 44 %), y compris Airdrie, Cochrane et Okotoks. Le reste des répondants vivait ailleurs en Alberta (12 à 14 %), au Canada (12 à 14 %) ou à l'étranger (2 à 3 %). Les répondants de la vallée de la Bow, de Calgary, d'ailleurs en Alberta et de certaines régions de la Colombie-Britannique se considéraient souvent comme des « locaux » de la région de Lake Louise, quel que soit leur lieu de résidence.

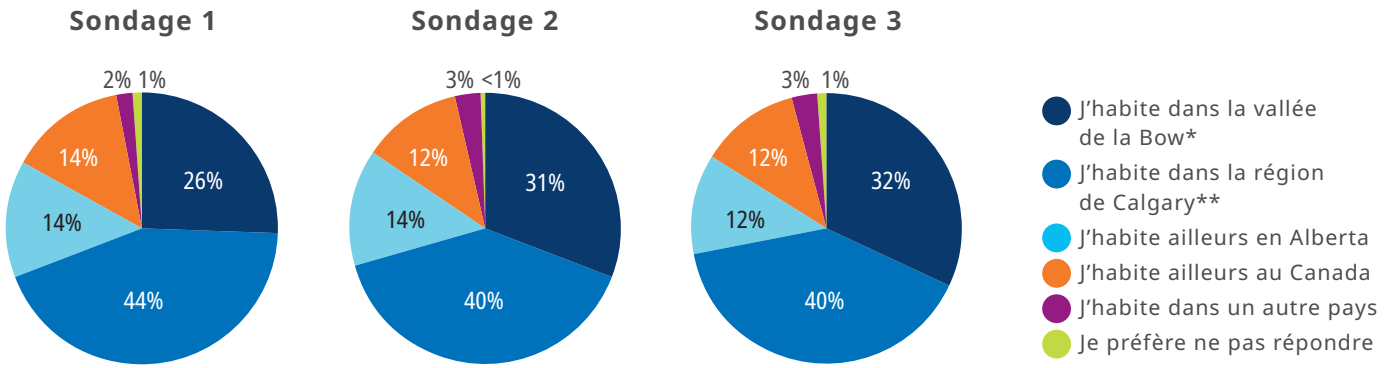

Figure 1: Laquelle des affirmations suivantes vous décrit le mieux?
(*Lac Louise, Banff, Canmore, Exshaw)
(**Calgary, Airdrie, Cochrane, Okotoks)

Fréquentation

Au cours de la dernière année, 64 % de l'ensemble des répondants s'étaient rendus dans la région de Lake Louise et 65 % avaient visité le lac Louise. Les répondants de la vallée de la Bow étaient plus susceptibles d'avoir effectué une visite récente, 85 % d'entre eux ayant indiqué s'y être rendus au cours de la dernière année, un pourcentage nettement supérieur à celui des répondants de la région de Calgary (63 %), des autres résidents de l'Alberta (49 %) ou des autres Canadiens (50 %).

Le lac Moraine a enregistré moins de visites au cours de la dernière année, mais 70 % des répondants s'y sont tout de même rendus il y a moins de trois ans. Quant à la vallée du Paradise, seulement 40 % des répondants s'y étaient rendus il y a moins de trois ans et près d'un quart (23 %) ne s'y étaient jamais rendus.

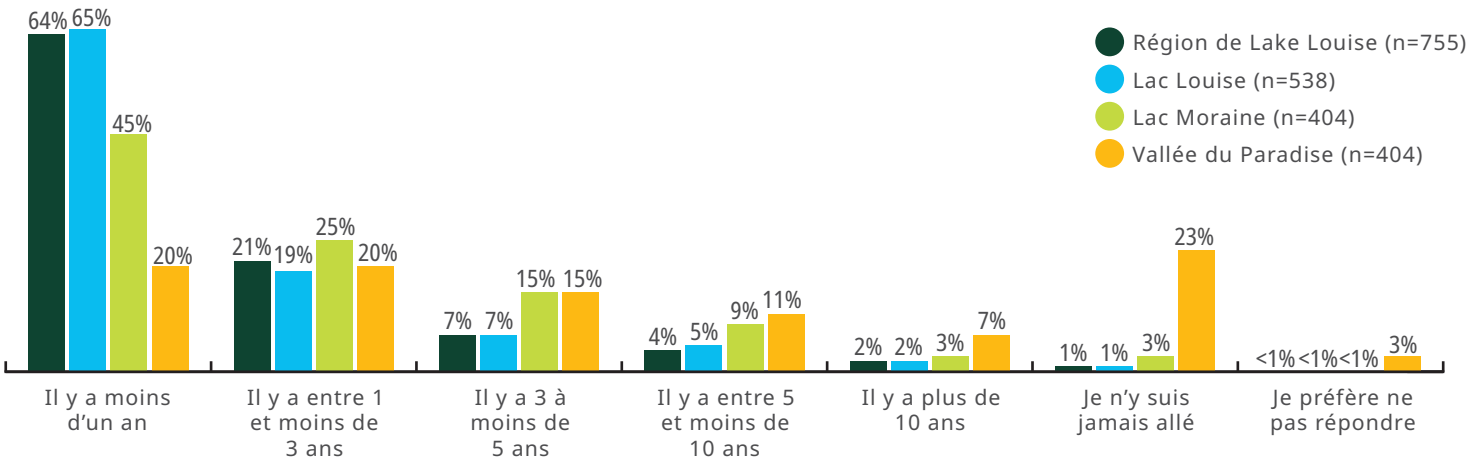

Figure 2: À quand remonte votre dernière visite à…?

Transport

La plupart des répondants au sondage qui s'étaient rendus dans la région de Lake Louise ou au lac Louise étaient arrivés en véhicule personnel ou de location. Les données de Parcs Canada pour 2024 indiquaient que 87 % des visiteurs arrivaient au parc en véhicule personnel ou de location, et que 34 % utilisaient les transports en commun et les navettes pour accéder aux zones à l'intérieur du parc. Les données sur la fréquentation de 2025 indiquaient qu'environ 3 100 visiteurs par jour se rendaient au lac Louise en véhicule personnel ou de location et 2 300 en navette.

Les répondants au sondage qui ont visité le lac Moraine récemment étaient plus susceptibles d'avoir utilisé les navettes de Parcs Canada. Aujourd'hui, plus de 97 % des visiteurs du lac Moraine s'y rendent en transport en commun ou en transport privé en raison des restrictions imposées aux véhicules personnels sur la route du lac Moraine, introduites en 2023.

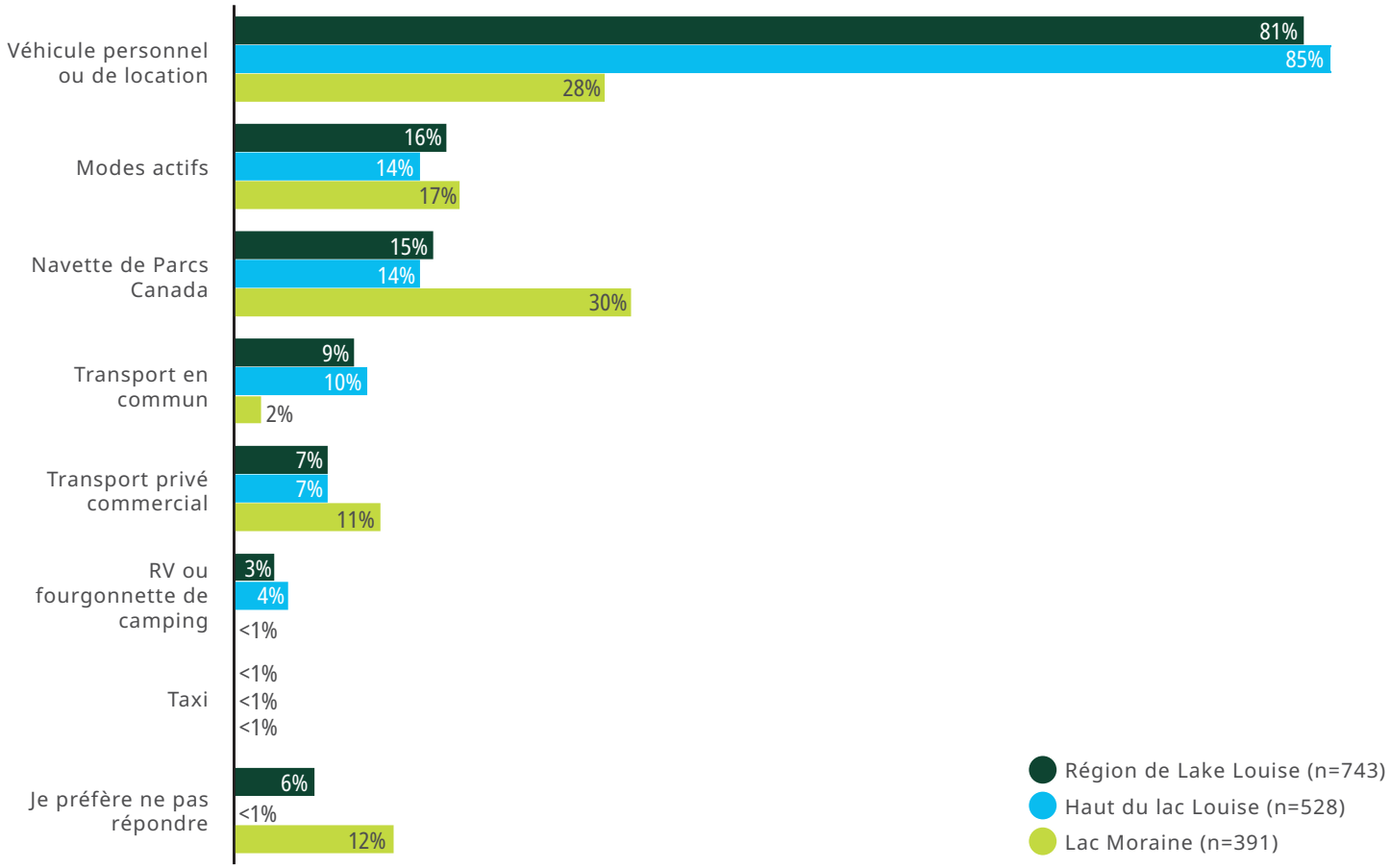

Figure 3: Veuillez indiquer les moyens de transport que vous avez utilisés lors de votre dernier voyage à… Cochez toutes les réponses qui s'appliquent. **Base : répondants ayant indiqué avoir visité ces régions.** Toutes les options n'étaient pas proposées pour chaque région. Pour le lac Moraine, un seul mode de transport pouvait être sélectionné. L'option « Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent » n'était pas disponible. Cette question n'a pas été posée pour la vallée du Paradise.

Les répondants au sondage et les visiteurs du parc préfèrent se déplacer en véhicule personnel lorsque c'est possible; les répondants ont donc peut-être donné la priorité aux solutions qui favorisent ce mode de transport. Cependant, grâce au sondage public, nous savons que les visiteurs sont prêts à changer de mode de transport, surtout si les solutions de transport en commun sont fréquentes, économiques, pratiques ou obligatoires.

GRANDES LIGNES DE LA RÉTROACTION

Les stratégies et les mesures présentées ont été largement perçues comme efficaces. Les répondants appuient largement Parcs Canada dans la prise des mesures nécessaires pour relever les défis de la région; toutefois, ils souhaitent comprendre le raisonnement derrière ces décisions. L'appui à la protection de la nature et de la faune a été réitéré dans ces sondages et correspond aux résultats des consultations publiques antérieures sur ce projet (conditions souhaitées) ainsi qu'au plan directeur du parc national Banff.

- **Volume de fréquentation** : De nombreux répondants se sont prononcés en faveur d'une réduction du nombre de visiteurs dans les sites clés (p. ex. la capacité d'accueil) afin de réduire l'encombrement et la congestion. D'autres ont estimé que la congestion pourrait être résolue en agrandissant les stationnements, en augmentant les services ou en développant les infrastructures pour s'adapter à l'augmentation continue de la fréquentation.
- **Considérations relatives à l'accès** : Les répondants tiennent profondément au lac Louise et gardent de bons souvenirs de la région. Beaucoup s'y rendent fréquemment, se soucient de l'intégrité écologique et souhaitent continuer à y créer des souvenirs pour longtemps. Bien qu'ils reconnaissent que la fréquentation pose des défis et qu'ils appuient les mesures visant à réduire la congestion, ils souhaitent que la région reste facilement accessible.
- **Accès préférentiel** : De nombreux répondants ont demandé un accès préférentiel pour les résidents locaux. La définition de ceux qui se considéraient comme des « locaux » variait selon les répondants, mais incluait souvent les résidents de la vallée de Bow, les Albertains et, parfois, tous les Canadiens. Les formes d'accès préférentiel proposées comprenaient des blocs de réservation ou des stationnements réservés aux « locaux », ou encore une tarification différenciée pour les visiteurs non locaux.
- **Stratégies de tarification** : Bien que l'accessibilité financière demeure une préoccupation, les répondants sont favorables à l'utilisation de stratégies de tarification pour gérer la fréquentation. Certains estimaient qu'une augmentation des droits d'entrée aiderait à gérer la fréquentation, en particulier pendant les mois d'été de pointe, et que ces droits seraient bien accueillis s'ils contribuaient à l'amélioration du site.
- **Systèmes de réservation** : Il existe un consensus général sur les avantages des réservations pour offrir un accès prévisible et garanti. Les répondants aimeraient que les billets soient plus faciles à obtenir et nécessitent moins de planification à l'avance. Certains estiment que la création de capacités ou l'obligation de réserver dans davantage d'endroits rendra le processus de réservation plus difficile et stressant. Ils souhaitaient également avoir l'assurance que Parcs Canada pourrait empêcher l'utilisation de robots, l'achat massif de billets ou la revente de billets. Beaucoup ont suggéré des changements tels que des tirages au sort et des fenêtres de réservation glissantes pour aider à garantir l'équité.

Certaines des suggestions reçues nécessitent une approche à l'échelle nationale ou sont incompatibles avec le plan directeur du parc national Banff de 2022 ou la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Il s'agit notamment de l'expansion de l'empreinte aménagée, de l'augmentation des droits d'entrée, de l'accès préférentiel et de la tarification en fonction de la demande ou à plusieurs niveaux. Ces suggestions seront prises en considération par Parcs Canada, mais elles ne relèvent pas du champ d'application du processus actuel de planification de l'évaluation de la gestion la gestion du secteur de Lake Louise.

SONDAGE 1
Stratégies générales dans l'ensemble de la région de Lake Louise

Ce sondage a examiné quatre stratégies générales et les mesures qui y sont associées pour l'ensemble de la zone du projet. Les stratégies ont été largement perçues comme efficaces, la stratégie n° 1 (gérer la congestion et l'accès) ayant obtenu le taux d'efficacité perçue le plus bas (56 %) et la stratégie n° 3 (protéger la faune et les écosystèmes) le plus élevé (71 %).

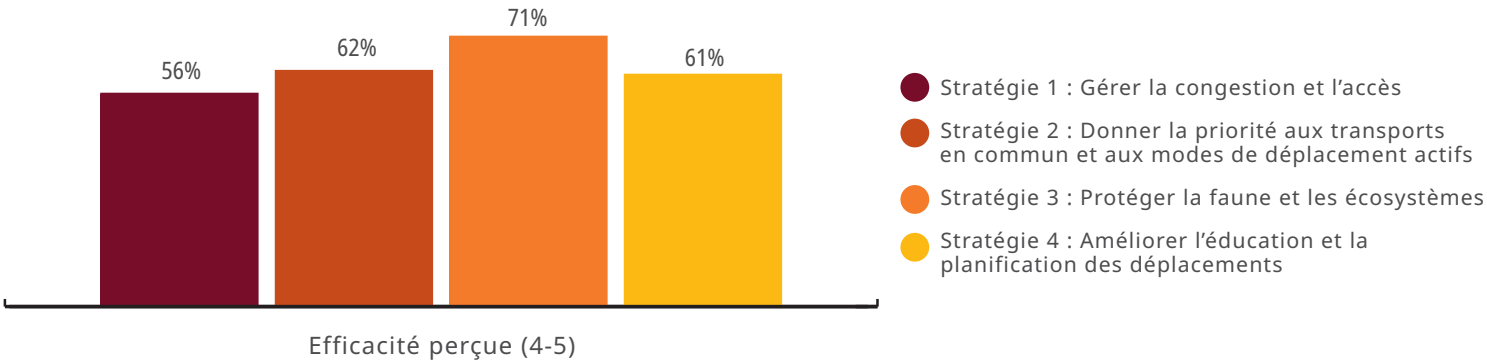

Figure 4 : Pourcentage de répondants ayant jugé efficace chaque stratégie proposée (et les mesures associées) pour l'ensemble de la zone du projet (réponses de 4 ou 5 sur 5 uniquement).

Stratégie 1 : Gérer la congestion et l'accès

Les mesures proposées pour **gérer la congestion et l'accès** ont obtenu le taux d'efficacité perçue le plus bas (56 %) et ont suscité davantage de commentaires (n = 525) que les trois autres stratégies. Les avis étaient partagés.

Certains commentaires appuyaient directement les mesures proposées (7 %) et plus particulièrement les réservations d'entrée à heure fixe (10 %). Cependant, certains ont jugé ces mesures trop restrictives (5 %) et ont fait valoir qu'il serait possible d'accueillir davantage de personnes en améliorant les infrastructures, les transports en commun (5 %), le stationnement (8 %) et les modes de déplacement actifs (4 %). À l'inverse, d'autres ont suggéré de réduire le nombre de visiteurs (20 %), de réduire le nombre de véhicules personnels (11 %) et de réduire les transports en commun (4 %). Certains ont également suggéré que des changements dans la tarification, tels qu'une tarification à plusieurs niveaux (8 %) ou des frais d'accès au lieu d'une entrée gratuite (8 %), aideraient à réduire la congestion.

Lorsqu'ils ont examiné les mesures de gestion de la congestion, les participants ont souvent exprimé la crainte que la limitation de l'accès puisse nuire à leur capacité de visiter le site. Environ un quart des répondants ont demandé que l'accès soit accordé en priorité aux « locaux » par rapport aux autres visiteurs.

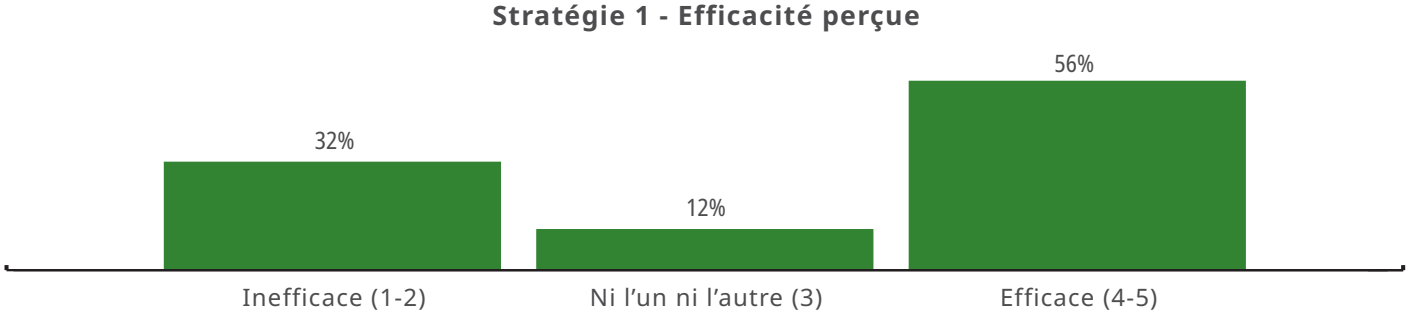

Figure 5 : Veuillez indiquer dans quelle mesure vous estimez que les mesures proposées seraient efficaces pour gérer les problèmes de congestion et d'accès (n = 755).

Stratégie 2 : Donner la priorité aux transports en commun et aux modes de déplacement actifs

Environ 62 % des répondants ont indiqué que **donner la priorité aux transports en commun et aux modes de déplacement actifs** serait une stratégie très ou assez efficace. Les thèmes suivants se sont dégagés des commentaires fournis (n = 456).

Certains répondants ont réitéré leur appui à cette stratégie dans son ensemble (10 %) ou à des mesures précises, notamment la limitation de l'utilisation des véhicules personnels (7 %) et l'amélioration de l'accès et des infrastructures pour les modes de déplacement actifs (7 %). Les répondants aimeraient que Parcs Canada envisage des améliorations : davantage d'options de transport en commun et de navettes (13 %), des trajets plus fréquents aux heures de pointe (5 %), des horaires prolongés (4 %), des navettes plus accessibles (4 %) ou le maintien de places de stationnement pour les visiteurs dont les besoins en matière d'accessibilité ne peuvent être satisfaits par les navettes (4 %). L'accessibilité financière des options de transport en commun a également été jugée importante (13 %).

D'autres se sont montrés sceptiques à l'égard des transports en commun, invoquant la surfréquentation et exprimant la crainte que les transports en commun n'entraînent une augmentation de la fréquentation. Certains ont préconisé une limite quotidienne (14 %), tandis que d'autres estimaient que la priorité devait être accordée aux locaux (10 %) et que des places de stationnement, des tarifs réduits ou des places dans les navettes devaient être réservés à ces utilisateurs spécifiques. Les répondants défavorables ont mentionné qu'il était actuellement trop difficile de se procurer des billets de navette ou que les dates de mise en vente ne permettaient pas de flexibilité de dernière minute. Certains ont préconisé des places de stationnement supplémentaires et l'agrandissement des parcs de stationnement (8 %).

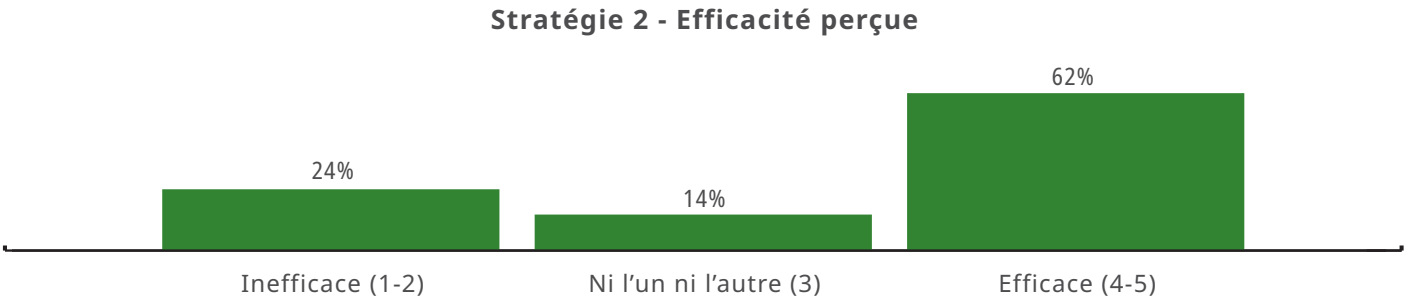

Figure 6 : Veuillez indiquer dans quelle mesure vous pensez que ces mesures potentielles seraient efficaces pour donner la priorité aux transports en commun et aux modes de déplacement actifs (n = 755).

Stratégie 3 : Protéger la faune et les écosystèmes

Les mesures visant à **protéger la faune et les écosystèmes** ont été jugées très efficaces, recueillant 71 % d'appui, un résultat similaire à celui des consultations publiques précédentes. Lorsqu'on a demandé aux répondants de commenter les mesures proposées ou de suggérer d'autres mesures, les thèmes suivants sont ressortis des commentaires fournis (n = 359).

Certains répondants ont réitéré leur appui aux mesures proposées (21 %), notamment le recours à des fermetures de routes saisonnières ou de nuit (6 %) et à des fermetures de sentiers (4 %) afin de contribuer à la protection de la faune et des écosystèmes. D'autres estimaient que Parcs Canada pourrait en faire davantage pour protéger et gérer la faune (11 %) et les écosystèmes naturels (4 %). Parmi les suggestions, on a mentionné la limitation ou la réduction de la fréquentation pour aider à gérer l'affluence pendant la journée ainsi que la nuit et de façon saisonnière (16 %).

Les mesures de conformité et d'application de la loi sont obligatoires et ne font donc pas l'objet d'une évaluation, mais de nombreux répondants ont soulevé des préoccupations concernant le comportement inapproprié ou irrespectueux des visiteurs, comme le non-respect des règles du parc (5 %) et le jet de déchets (7 %). Les répondants ont demandé un renforcement de l'application de la loi et de la présence du personnel (16 %), une meilleure sensibilisation des visiteurs (6 %) et le recours à des amendes ou à des amendes plus élevées pour contrer les comportements inappropriés (6 %).

Les répondants n'étaient pas tous favorables à toutes les mesures proposées pour protéger la faune et les écosystèmes. Certains n'appréciaient pas la fermeture de routes et de sentiers (6 %) ni la suppression de la navette départ alpin (5 %). D'autres estimaient que la protection de la région était importante tant que leur propre accès n'était pas restreint, ne se considérant peut-être pas comme contribuant aux impacts.

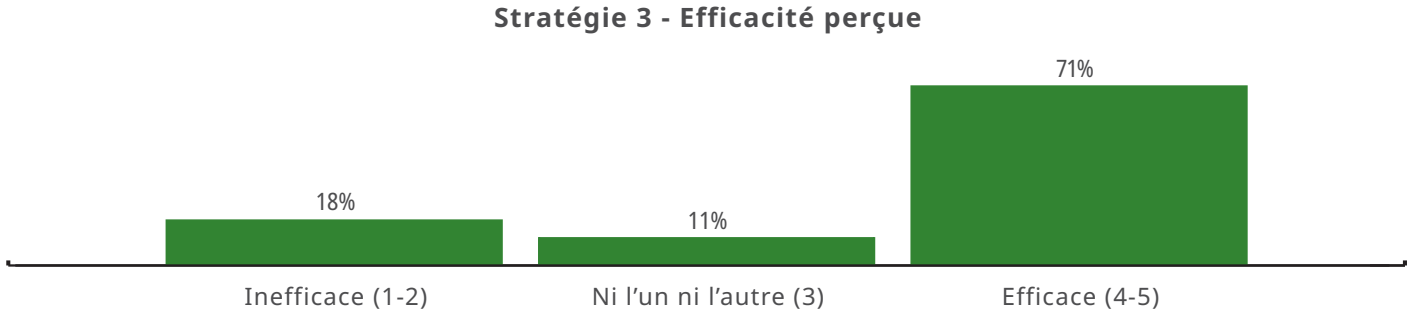

Figure 7 : Veuillez indiquer dans quelle mesure vous pensez que ces mesures potentielles seraient efficaces pour protéger la faune et les écosystèmes (n = 755).

Stratégie 4 : Améliorer l'éducation et la planification des excursions

Les répondants ont jugé les mesures proposées pour améliorer l'éducation et la planification des excursions assez efficaces, 61 % d'entre eux les appuyant. Les thèmes suivants se sont dégagés des commentaires fournis (n = 364).

Les répondants se sont prononcés en faveur d'une meilleure sensibilisation du public (9 %) axée sur les outils de planification des excursions (10 %) et sur les règles et règlements des parcs (6 %). Parmi les suggestions figuraient la mise en place de la signalisation (11 %) dans la région de Lake Louise ou plus près de Calgary, l'amélioration du site Web de Parcs Canada (4 %) et du système de réservation (4 %), l'obligation pour les visiteurs de suivre des cours sur le comportement approprié et les règlements (4 %), ainsi que le renforcement de la présence des voix autochtones (9 %).

L'amélioration de la connexion Wi-Fi et cellulaire a suscité davantage de controverses. Certains souhaitaient une meilleure connectivité pour les urgences et pour faciliter la communication d'informations en temps réel (p. ex. heure d'arrivée de la prochaine navette, disponibilité des places de stationnement). D'autres ont fait valoir que les zones de l'arrière-pays et les aires de fréquentation diurne (y compris les rives des lacs) sont des lieux où l'on vient pour se déconnecter.

Certains participants étaient tellement préoccupés par le comportement actuel des visiteurs (4 %) qu'ils estimaient que la sensibilisation ne suffisait pas et proposaient de renforcer l'application des règles (5 %), de réduire le nombre total de visiteurs (10 %), de donner la priorité aux utilisateurs locaux et d'augmenter les droits d'entrée afin de susciter un sentiment de fierté chez les visiteurs et d'améliorer leur comportement (4 %).

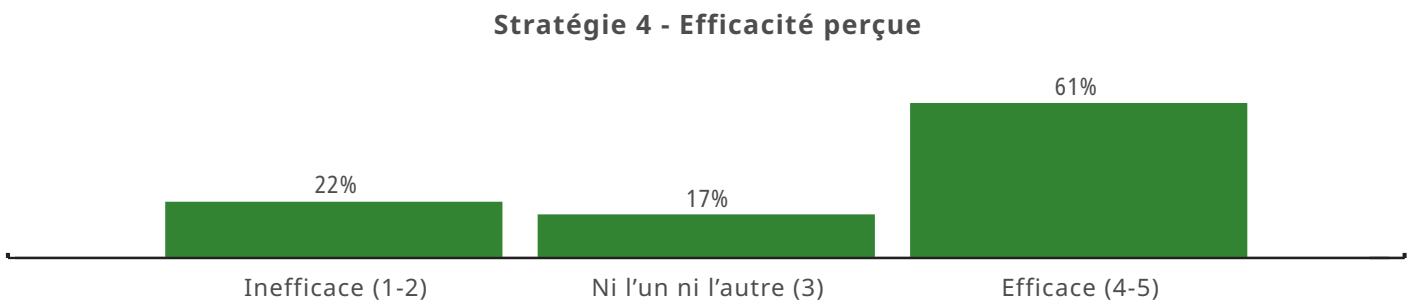

Figure 8 : Selon vous, dans quelle mesure ces mesures seraient-elles efficaces pour améliorer la sensibilisation et la planification des excursions? (n = 755).

SONDAGE 2
Lac Louise

Ce sondage visait à déterminer ce que les visiteurs considèrent comme important lorsqu'ils visitent le lac Louise et quels modes de transport ils seraient les plus susceptibles d'utiliser. Il a également examiné l'efficacité perçue de la réduction de la congestion automobile et de l'amélioration de l'expérience des visiteurs, ainsi que le niveau de soutien accordé à quatre scénarios potentiels visant à régler la question de l'accès des véhicules personnels au lac Louise.

Priorités des répondants

Lorsqu'on leur a demandé d'évaluer l'importance de divers facteurs au lac Louise, la protection de l'environnement a obtenu le pourcentage le plus élevé (88 %). La réduction de la congestion routière et de l'affluence (76 %), la sécurité (74 %) et la facilité d'accès (71 %) suivaient de près. L'accessibilité financière a reçu la note la plus faible en matière de « grande importance » (58 %). Cela pourrait indiquer que certains répondants étaient prêts à sacrifier l'accessibilité financière pour garantir la protection de l'environnement et la réduction de la congestion.

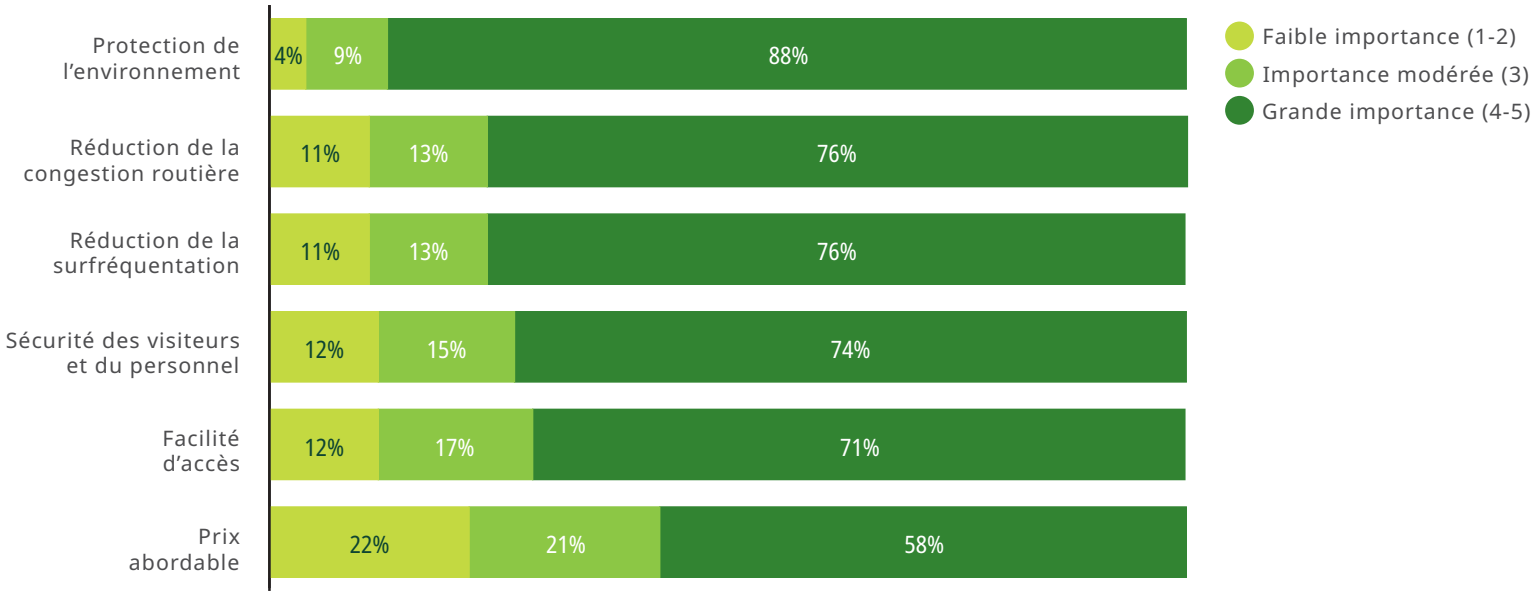

Figure 9 : Quelle importance accordez-vous aux éléments suivants lorsque vous visitez le lac Louise? (n=538).

Scénarios proposés

Les questions restantes évaluent l'efficacité perçue, le niveau de soutien et la volonté d'utiliser quatre moyens potentiels d'accès au lac Louise.

- **Scénario A** : Stationnement payant selon le principe du premier arrivé, premier servi
- **Scénario B** : Réservations de stationnement sans restriction d'entrée
- **Scénario C** : Réservation de stationnement avec heure d'entrée et durée de stationnement fixes
- **Scénario D** : Restriction des véhicules personnels. Accès par navette, transport en commun ou modes de déplacement actifs.

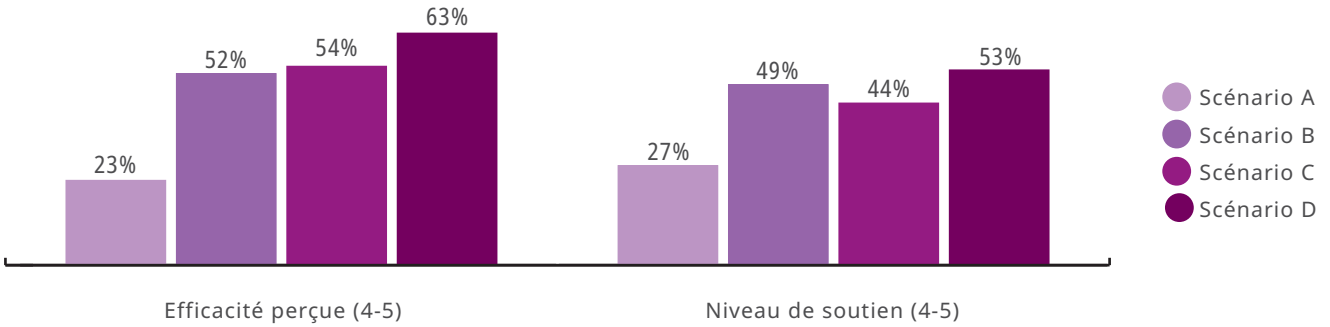

Figure 10 : Pourcentage de répondants ayant jugé chaque scénario proposé pour le lac Louise comme efficace et favorable (réponses de 4 ou 5 sur 5 uniquement).

Scénario A : Stationnement payant selon le principe du premier arrivé, premier servi

Parmi les quatre scénarios proposés, celui-ci a reçu le moins de soutien. Seuls 27 % des répondants ont appuyé cette option, tandis que 66 % l'ont jugée la moins efficace. Les résidents de la région de Calgary étaient nettement moins susceptibles de s'opposer à ce scénario (50 % s'y opposaient) que les répondants de la vallée de la Bow ou d'ailleurs en Alberta (70 % s'y opposaient).

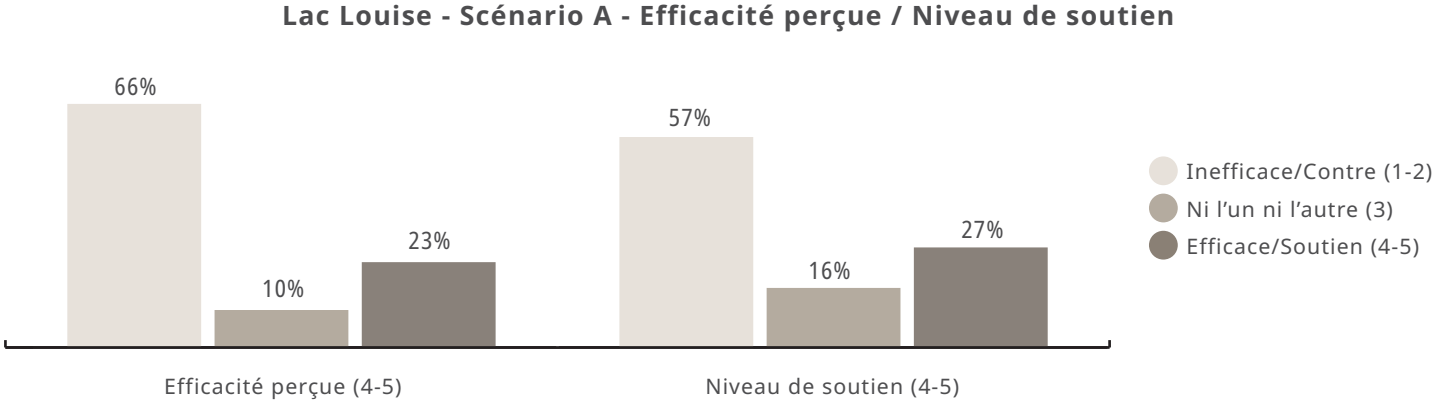

Figure 11 : Dans quelle mesure pensez-vous que cette option serait efficace pour réduire la congestion et améliorer l'expérience des visiteurs? Dans quelle mesure seriez-vous favorable ou défavorable à la mise en œuvre de ce scénario par Parcs Canada? (n = 538).

Lorsqu'on leur a demandé de fournir des commentaires supplémentaires sur le scénario proposé, de nombreux répondants (n = 312) ont estimé qu'il serait inefficace (17 %). Ils ont exprimé leur inquiétude quant au fait qu'il ressemblait trop aux conditions actuelles et qu'il entraînerait une augmentation de la congestion (23 %) ainsi qu'un plus grand nombre de personnes se voyant refuser l'accès en raison de stationnements pleins (10 %). Ils estimaient qu'une réduction du nombre de visiteurs (13 %) et de véhicules personnels (5 %) était nécessaire.

Une minorité estimait que le système actuel fonctionne bien (4 %) et que la congestion pourrait être atténuée en construisant davantage de places de stationnement, en offrant plus d'options de transport en commun (4 %) et en augmentant les frais (6 %).

Comme dans le sondage 1, certains ont exprimé leur inquiétude quant au fait que les locaux ont de plus en plus de difficulté à se rendre dans ce secteur et ont demandé un meilleur accès pour ce groupe d'utilisateurs (14 %).

Scénario B : Réservations de stationnement sans restriction d'accès

Environ la moitié des répondants (n = 538) ont déclaré qu'ils seraient susceptibles d'utiliser le système de réservation de places de stationnement (55 %), qu'ils estimaient que ce système serait efficace (52 %) et seraient favorables à ce que Parcs Canada adopte cette approche (49 %). Les visiteurs de la région étaient plus susceptibles de considérer cette option comme efficace (Calgary 55 % et Alberta 62 %) et moins susceptibles de s'y opposer (Calgary 38 %, Alberta 34 %, ailleurs au Canada 28 %). Les résidents de la vallée de Bow étaient moins susceptibles de la considérer comme efficace (44 %) et plus susceptibles de s'opposer à la mise en œuvre de ce scénario (51 %).

Lac Louise - Scénario B - Efficacité perçue / Niveau de soutien / Probabilité d'utilisation

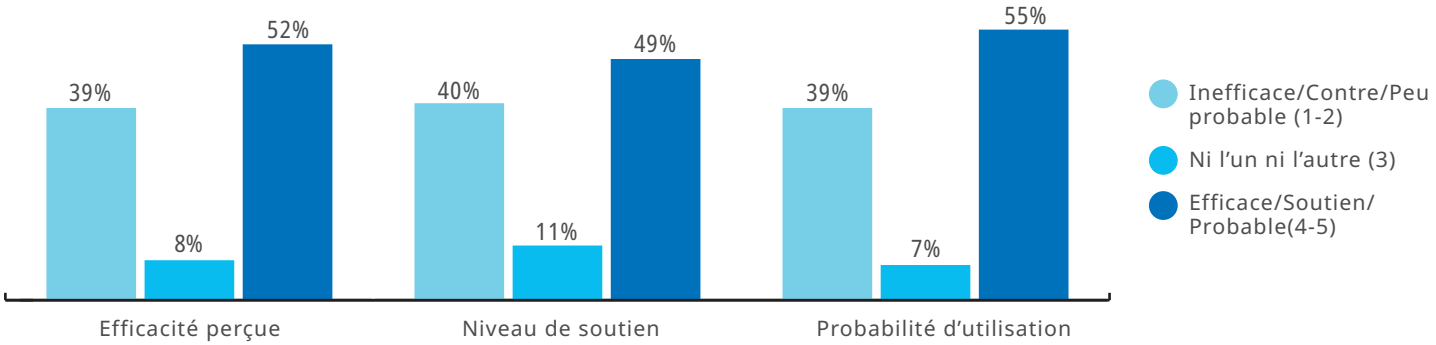

Figure 12 : Dans quelle mesure pensez-vous que cette option serait efficace pour réduire la congestion et améliorer l'expérience des visiteurs? Dans quelle mesure seriez-vous favorable ou défavorable à la mise en œuvre de ce scénario par Parcs Canada? Dans quelle mesure seriez-vous susceptible d'utiliser cette option (réservations de stationnement) lors d'une visite au lac Louise? (n = 538).

De nombreux répondants ont fourni des commentaires (n = 306). Ceux qui étaient favorables (13 %) appréciaient la certitude d'une réservation et la flexibilité offerte par l'absence de limite de temps (4 %). Des préoccupations ont été soulevées concernant l'application de la règle (6 %), la forte demande (14 %), les places vides ou sous-utilisées en raison de la durée variable des séjours (7 %), les frais inabordables (4 %), l'utilisation abusive du système ou la revente de réservations, la gestion de l'accès pour les visiteurs sans réservation (6 %) et le déplacement des problèmes de circulation vers des endroits voisins.

Certains répondants estimaient que les locaux (16 %) et les Canadiens (6 %) devraient avoir un accès prioritaire par rapport aux visiteurs d'ailleurs, privilégiant souvent la flexibilité.

Scénario C : Réservations de stationnement avec heure d'entrée et durée de stationnement fixe

Comme pour le scénario B, les réponses étaient presque partagées pour ce scénario. Près de la moitié des répondants (n = 538) ont indiqué qu'ils étaient susceptibles d'utiliser cette option (46 %) et estimaient qu'elle serait efficace (54 %). Malgré cela, moins de la moitié (44 %) des répondants ont déclaré qu'ils appuieraient la mise en œuvre de ce scénario par Parcs Canada.

Contrairement au scénario B, il n'y avait pas de différences notables entre les sous-groupes de répondants en ce qui concerne l'efficacité perçue ou le niveau de soutien à l'égard de ce scénario.

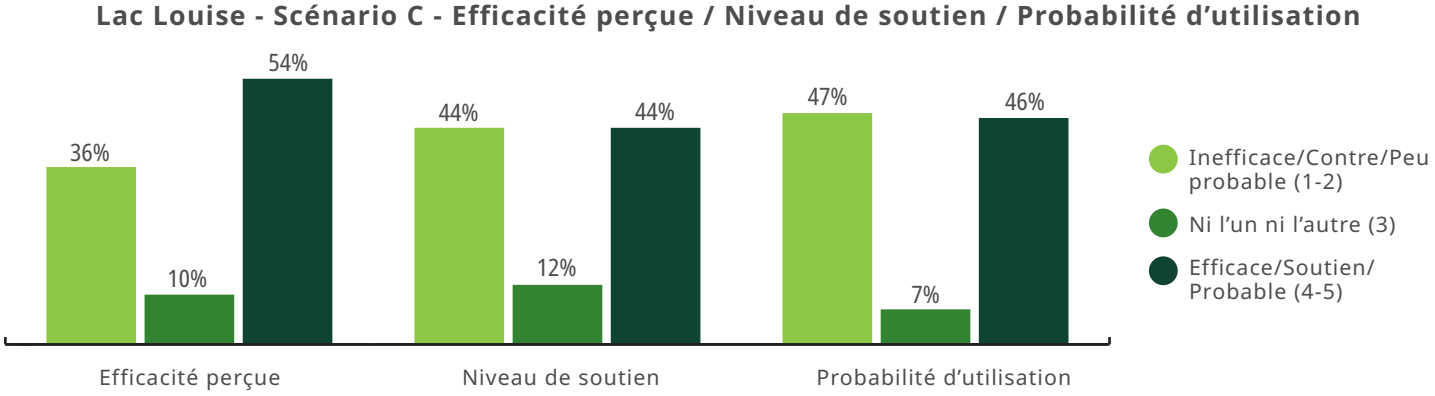

Figure 13 : Dans quelle mesure seriez-vous susceptible d'utiliser cette option (réservations de stationnement avec entrée à heure fixe) si elle était mise en œuvre? Dans quelle mesure pensez-vous que cette option serait efficace pour réduire la congestion et améliorer l'expérience des visiteurs? Dans quelle mesure seriez-vous favorable ou défavorable à la mise en œuvre de ce scénario par Parcs Canada? (n = 538).

Parmi ceux qui ont fourni des commentaires supplémentaires (n = 330), plusieurs ont indiqué que cette option ne conviendrait pas aux visiteurs souhaitant profiter d'une journée complète (37 %), même si les navettes resteraient une option. D'autres ont soulevé des préoccupations concernant les dépassements de durée de stationnement (5 %), la nécessité d'une application accrue de la loi (15 %) et de sanctions, ainsi que les défis liés à la mise en œuvre.

Les suggestions d'amélioration comprenaient différentes options de durée de séjour (10 %) et l'octroi d'un accès prioritaire à certains groupes d'utilisateurs, comme les locaux (8 %).

Scénario D : Restriction des véhicules personnels – accès par navette, transport en commun ou modes de déplacement actifs

Les répondants ont estimé que ce scénario était le plus susceptible de permettre d'atteindre les conditions souhaitées et l'ont jugé efficace (63 %). De plus, un peu plus de la moitié des répondants ont déclaré qu'ils étaient susceptibles d'utiliser cette option (53 %) et qu'ils appuieraient sa mise en œuvre par Parcs Canada (53 %). Bien que cette option ait été perçue comme la plus efficace et ait recueilli l'un des niveaux de soutien les plus élevés parmi les quatre scénarios, elle a également été la plus controversée. Alors que 33 % l'ont choisie comme option préférée, un nombre similaire (32 %) l'a choisie comme option la moins préférée.

Les résidents de la vallée de la Bow étaient plus susceptibles de percevoir cette option comme efficace (72 %) que les résidents de la région de Calgary (54 %). Cette même tendance s'est observée dans les niveaux de soutien, 64 % des répondants de la vallée de la Bow appuyant la mise en œuvre, comparativement à 41 % des répondants de Calgary.

Lac Louise - Scénario D - Efficacité perçue / Niveau de soutien / Probabilité d'utilisation

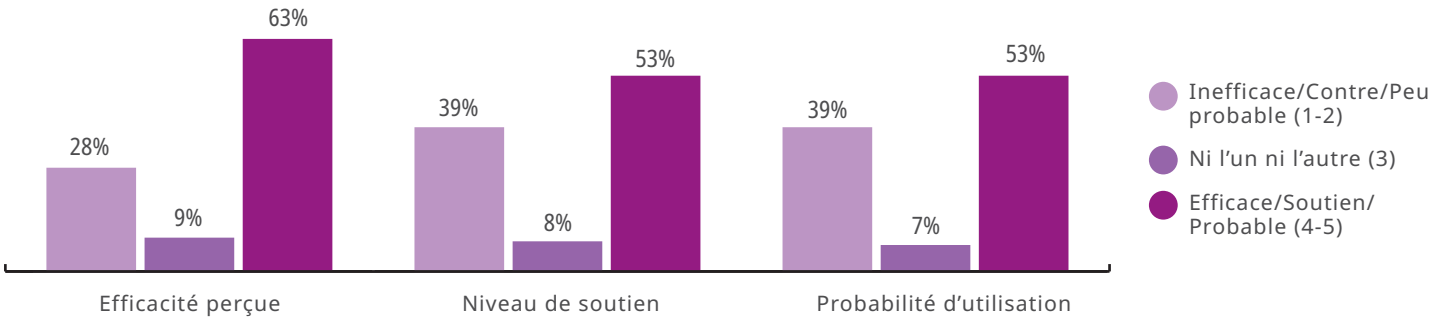

Figure 14 : Dans quelle mesure seriez-vous susceptible d'utiliser cette option (moyens de transport alternatifs uniquement) si elle était mise en œuvre? Dans quelle mesure pensez-vous que cette option serait efficace pour réduire la congestion et améliorer l'expérience des visiteurs? Dans quelle mesure seriez-vous favorable ou défavorable à la mise en œuvre de ce scénario par Parcs Canada? (n = 538).

Parmi ceux qui ont fourni des commentaires (n = 351), plusieurs considéraient cette option comme efficace pour réduire la congestion (12 %) et protéger la nature et la faune. D'autres jugeaient cette option trop restrictive (6 %) et réclamaient une infrastructure élargie pour accueillir davantage de véhicules personnels (8 %).

Les suggestions comprenaient l'élargissement des options de transport en commun et de navettes (10 %), l'augmentation de la fréquence (6 %) et des heures d'exploitation (5 %), le maintien de tarifs abordables (11 %), la garantie de l'accessibilité pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite (4 %), l'accueil d'une grande variété d'équipements de loisirs (sacs à dos, embarcations et vélos) (5 %), ainsi que des animaux de compagnie, la promotion de séjours plus longs et l'amélioration des infrastructures et des installations (5 %).

D'autres ont préféré une réduction de la fréquentation quotidienne globale (13 %) et une diminution du nombre d'exploitants commerciaux (5 %). Beaucoup craignaient que ce scénario ne rende encore plus difficile l'obtention de réservations pour les navettes de Parcs Canada. Comme pour les autres scénarios, les répondants ont demandé un meilleur accès pour les locaux (16 %) et les Canadiens (5 %).

Résumé des préférences concernant le scénario de stationnement au lac Louise

Scénario A – Ce scénario a souvent été considéré comme un résultat indésirable, car il reflétait étroitement les conditions actuelles. C'était le scénario le moins préféré par près de la moitié des répondants (47 %). Les répondants de la région de Calgary ont le plus souvent préféré cette option (27 %).

Scénarios B et C – Ces deux scénarios ont été considérés comme des options raisonnables, le scénario B obtenant un résultat légèrement meilleur. Les répondants ont indiqué que des détails clés, tels que la durée du séjour, le respect des règles par les visiteurs et l'application de la loi, devraient être clairement définis avant la mise en œuvre. Ces options ont non seulement été classées parmi les choix préférés, mais elles étaient aussi les moins susceptibles d'être classées en dernière position. Bien que de nombreux répondants aient apprécié la possibilité de conduire un véhicule personnel, ils ont reconnu que ce système serait le plus difficile à mettre en œuvre pour Parcs Canada.

Scénario D – Bien que considéré comme l'option la plus efficace, le scénario D était aussi celui qui divisait le plus. C'était l'option préférée de 33 % des répondants et celle que 32 % préféraient le moins. Les résidents de la vallée de Bow (46 %) et les Canadiens de l'extérieur de l'Alberta (39 %) étaient les plus susceptibles de choisir le scénario D comme option préférée. En revanche, près de la moitié (41 %) des répondants de Calgary l'ont classé comme leur option la moins préférée, comparativement à seulement 23 % des répondants de la vallée de Bow.

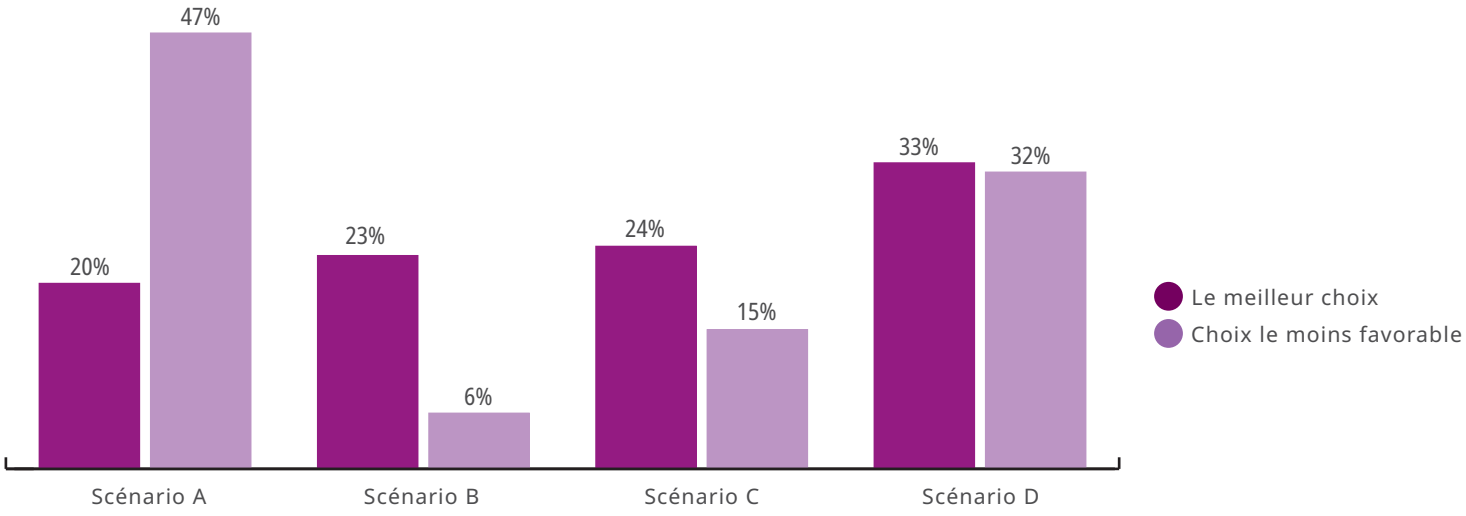

Figure 15 : Pourcentage des répondants ayant classé chaque scénario proposé pour le lac Louise comme leur option préférée (premier choix) et leur option la moins préférée (dernier choix).

SONDAGE 3
Lac Moraine et la vallée du Paradise

Le but de ce sondage était de mesurer l'efficacité perçue ou le niveau de soutien pour des mesures potentielles au lac Moraine et à la vallée du Paradise.

Lac Moraine

On a demandé aux répondants si les stratégies et les mesures présentées amélioreraient l'expérience des visiteurs et contribueraient à mieux protéger l'environnement. Parmi les répondants (n = 404), plus de la moitié (53 %) estimaient que ces mesures amélioreraient l'expérience des visiteurs, tandis qu'un peu moins de la moitié (42 %) pensaient qu'elles aideraient à protéger la faune.

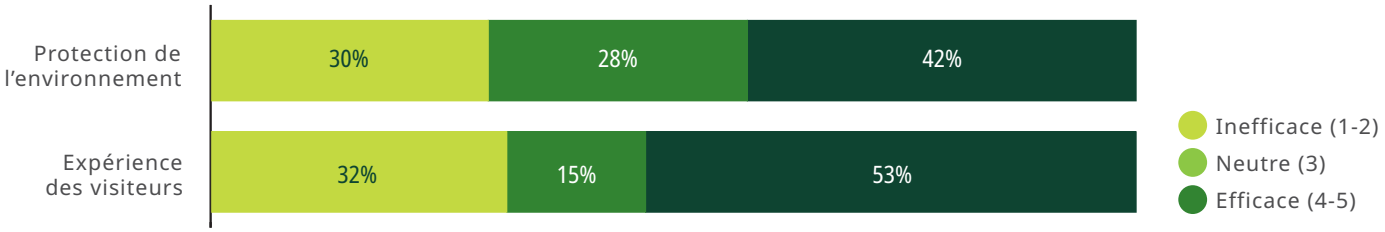

Figure 16 : Dans quelle mesure pensez-vous que les mesures ci-dessus seraient efficaces pour améliorer l'expérience des visiteurs au lac Moraine? Dans quelle mesure pensez-vous que les mesures ci-dessus seraient efficaces pour protéger l'environnement au lac Moraine? (n = 404).

Lorsqu'on leur a demandé quelles étaient leurs préoccupations concernant la répartition des capacités d'accueil, les répondants (n = 304) se sont souvent déclarés favorables à l'imposition de limites de fréquentation, car ils estiment que la région est surpeuplée (34 %). Cependant, ils ont presque toujours associé ce soutien à des préoccupations d'équité, notamment quant à savoir qui aurait accès au site et si la répartition serait équitable.

1. **Équité** – Les répondants ont exprimé des préoccupations concernant l'accès pour les locaux (23 %) et les Canadiens (10 %), ainsi que le caractère abordable des tarifs de navette (8 %). Ils se sont également interrogés sur la manière dont les places seraient attribuées de façon équitable. Beaucoup ont suggéré de réserver des places, d'adopter une tarification différenciée ou d'offrir des périodes de réservation distinctes pour ces groupes.
2. **Exploitants commerciaux** – Les répondants percevaient souvent les exploitants commerciaux comme étant coûteux et axés sur le profit, et estimaient que leur nombre était préjudiciable à la région (17 %). Certains ont demandé à Parcs Canada de donner la priorité aux exploitants de transport en commun subventionnés, tels que Parcs Canada et le transporteur Roam (5 %), et, s'il fallait choisir des exploitants commerciaux, de privilégier les entreprises locales. Ces réponses s'accompagnaient souvent de craintes que la visite du lac Moraine ne devienne finalement inabordable.
3. **Principaux groupes d'utilisateurs** – Les répondants ont demandé une capacité réservée aux grimpeurs, aux randonneurs et aux alpinistes qui ont besoin de plus de temps pour des raisons de sécurité (17 %) et ont réclamé des options de navette abordables tôt le matin ainsi que des horaires de retour flexibles. Beaucoup ont estimé que le lac Moraine ne devait pas être considéré uniquement comme une destination, mais comme un point d'accès important pour les activités en arrière-pays.
4. **Systèmes de réservation** – De nombreux répondants ont exprimé des préoccupations

concernant le système actuel, notamment les difficultés à obtenir des billets et la crainte que la capacité limitée n'aggrave ce problème. Parmi les préoccupations spécifiques figuraient l'achat par des robots, les pratiques de réservation inéquitables et la revente. Beaucoup préféraient les systèmes de loterie, la mise en vente progressive des billets et la mise en vente de dernière minute plutôt que le service de réservation actuel.

Les répondants ont également réclamé des voies cyclables et des infrastructures plus sécuritaires (6 %), des systèmes qui accordent la priorité à l'environnement (8 %) et à la faune (4 %), ainsi qu'une application plus stricte des règles en cas d'infraction (4 %).

Vallée du Paradise

Près d'un quart (24 %) des répondants (n = 306) ayant participé au troisième sondage ont choisi de ne pas répondre aux questions concernant la vallée du Paradise. Cependant, 92 % des répondants de la vallée de la Bow ayant participé à ce troisième sondage ont décidé de remplir cette section.

Plus de 65 % des répondants se sont dits favorables à ces mesures.

Figure 17 : Dans quelle mesure êtes-vous favorable à… :
- un système de réservation ou de permis pour gérer l'accès à la vallée du Paradise pour une journée?
- la fixation d'un nombre maximal de visiteurs par jour à la vallée du Paradise afin de protéger l'habitat faunique?
- autoriser le camping en arrière pays uniquement pendant certains mois (p. ex., juillet et août) afin de réduire les impacts sur la faune pendant les saisons importantes? (n = 306, base : répondants ayant choisi de répondre à ces questions).

Lorsqu'on leur a posé des questions sur ces mesures proposées ou d'autres idées visant à atteindre les conditions souhaitées à la vallée du Paradise, plusieurs thèmes clés sont ressortis (n = 175, sur la base des personnes ayant fourni des commentaires).

Dans l'ensemble, les répondants ont généralement appuyé les mesures proposées. Beaucoup ont appuyé la limitation de l'utilisation pour protéger la zone et réduire les impacts sur la faune (7 %), estimant que la zone est devenue surpeuplée (19 %). D'autres ont estimé que les mesures proposées étaient trop restrictives (20 %) et inutile car la fréquentation est déjà faible par rapport aux sites voisins. Plusieurs ont demandé des données plus claires sur le nombre de visiteurs et la faune avant que des changements ne soient apportés.

Quelle que soit leur position générale, de nombreux répondants ont abordé la question des systèmes de réservation en soulignant la nécessité d'équité et d'accessibilité financière, en appuyant un système de permis ou de tirage au sort (5 %), ainsi qu'une application plus stricte des règles sur place (8 %). Les répondants ont également souvent demandé un accès prioritaire pour les Canadiens (6 %), ainsi que pour les locaux (18 %).

CONCLUSION

Merci à tous ceux qui ont participé à cette phase de consultation publique concernant le plan de gestion de la fréquentation touristique de la région de Lake Louise. Les commentaires du public seront pris en compte lorsque Parcs Canada évaluera la viabilité, la faisabilité et le bien-fondé des stratégies et des mesures proposées.

Pour plus de détails et des mises à jour sur le projet, veuillez consulter :

- ParlonsParcsDesMontagnes.ca
- parcs.canada.ca/lakelouise-gestion-activite-humaine

Les étapes restantes du cadre de gestion de la fréquentation seront menées à bien par Parcs Canada en 2026, et le Plan de gestion de la fréquentation de Lake Louise est prévu pour l'automne 2026.

1 → 2 → 3 → 4

Automne 2024
Validation des conditions souhaitées

Hiver 2025
Consultations sur les stratégies et les mesures

Automne 2026
Finalisation du plan

Printemps 2027 et au-delà
Mise en œuvre, évaluation et adaptation